



Petit déjeuner **d'adhérent**
à adhérents

18 mars 2011

Intervention du Cabinet Simon Associés

Entreprise en situation complexe : comment s'organiser ? Position du dirigeant, conduite du projet, rôle des acteurs institutionnels...



Une situation complexe est la combinaison d'un ou plusieurs événements, prévisibles ou non, ayant des conséquences diverses pour l'entreprise, qui s'avèrent délicates ou difficiles à traiter, voire insurmontables, pouvant la conduire à une situation de crise.

Pour l'affronter, le dirigeant doit être capable d'anticiper, d'apprécier et de gérer ces événements.

Face à cette situation complexe, il doit s'interroger sur ses capacités physiques et psychologiques, puis sur ses compétences techniques et humaines.

Ensuite, la mise en place d'une cellule de travail capable d'évaluer, d'analyser, de réfléchir, de restituer des informations fiables permettra d'agir et de prendre des décisions.

Le dirigeant doit aussi identifier ses axes de communication tant au sein de l'entreprise qu'à l'extérieur et savoir prendre appui sur différents acteurs (*avocat, expert-comptable, banques, administrations fiscales et sociales, médiation du crédit et du CIRI selon les cas, du Préfet ou du DRFIP, organisations socio-professionnelles...*).

Dans les cas les plus difficiles, une stratégie judiciaire (*mandat ad hoc, conciliation, sauvegarde, nouvelle procédure de sauvegarde financière accélérée, redressement judiciaire, liquidation judiciaire*) guidée par la situation et les intérêts en présence (*absence ou non de cessation des paiements, origine et nature des difficultés, intérêt de l'entreprise, de l'actionnaire, du dirigeant, des salariés, des banques, des clients, des fournisseurs*) pourra s'avérer nécessaire.

Tout ceci doit permettre au dirigeant d'analyser et de traiter au mieux une situation complexe pour éviter l'ajout de sanctions patrimoniales ou personnelles en cas de redressement ou de liquidation judiciaires.

A propos de Simon Associés

Fondé en 1992, Simon Associés (www.simonassociés.com) est un des 100 premiers cabinets d'avocats d'affaires présents en France, orienté vers les entreprises ou industries moyennes ou de taille intermédiaire, les institutionnels de l'investissement, de la banque et de l'assurance, ayant des bureaux intégrés à Paris, en région Rhône-Alpes (*Lyon*), dans les Pays de la Loire (*Nantes*), et en Midi Languedoc (*Montpellier*). Le Cabinet suit les entreprises en situation complexe, de sous-performance, en difficultés ou en retournement depuis plus de 15 ans.